

Les conditions de la reprise

La cellule de crise mise en place par la CCI Bordeaux Gironde a dépassé les 5.000 dossiers. Désormais, cap sur le déconfinement !

L'activité de la plateforme gérée par les collaborateurs de la CCIBG est toujours soutenue, avec 380 dossiers d'accompagnement renforcé supplémentaires ouverts (2.770 depuis le début de la crise). Au total, elle a enregistré 3.160 contacts depuis le 16 mars. « Nous recevons beaucoup de demandes liées aux fonds de soutien votés par Bordeaux Métropole (1) et par la Cali (Communauté d'Agglomération du Libournais), fonds dont la CCIBG s'est vue confier - avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture - la gestion des dossiers. Beaucoup d'entreprises de 1 à 5 salariés, éligibles à ces fonds, nous appellent pour savoir comment remplir leur dossier. Comme on instruit à partir du 11 mai, on sera assez rapide sur ces dossiers-là puisque les demandes ont été préétablies », explique Patrick Seguin, président de la CCI Bordeaux Gironde.

La précarité s'installe : « Les chefs d'entreprise nous font part de la difficulté vécue par certaines familles qui étaient déjà en situation précaire et pour qui le seul repas de la journée de leurs enfants était celui de midi, pris à l'école. Si l'école ne repart pas, cela posera un problème pour ces enfants. Nous demandons aux chefs d'entreprise d'être attentifs à la situation de leurs collaborateurs. Il faut que les partenaires sociaux soient les plus performants possible », déclare Patrick Seguin.

Par ailleurs, le président avait lancé une mission auprès des chefs d'entreprise élus de la CCIBG afin que chacun appelle dix chefs d'entreprise de son entourage par semaine, « pour éviter que les gens ne restent seuls et isolés. Cela marche fort. Je suis un président fatigué, mais heureux », reconnaît-il.

Des mesures pour les commerçants

Aujourd'hui, l'effort est mis sur la préparation du déconfinement du 11 mai. Et notamment pour les commerces. Pour rappel, les chiffres issus de l'enquête réalisée par la CCIBG au 17 avril montraient que 40 % des chefs d'entreprise du secteur du commerce interrogés reconnaissent un risque de cessation d'activité dans les six mois à venir. 56 % d'entre eux affirment qu'ils ne pourront pas faire face à leurs charges au vu de leur trésorerie.

Le travail étroit réalisé avec la préfète et les services de la Ville de Bordeaux et de la Métropole se poursuit. Dès le début de la semaine, le point a été fait pour l'organisation de ce déconfinement et l'accompagnement des commerçants.



Le 4 mai, le gouvernement a annoncé l'annulation des charges patronales dues par les petits commerces de moins de 10 salariés frappés de fermeture administrative pendant le confinement.

« Nous nous sommes rendus sur place le 4 mai, rue Sainte-Catherine, avec la préfète et le maire de Bordeaux, pour voir de quelle façon, physiquement, on va organiser les choses, indique Patrick Seguin. Il va falloir organiser des files d'attente, gérer le flux, tout en respectant la distanciation sociale. »

La CCIBG a fait préparer 900 kits de déconfinement qui ont été remis gratuitement aux commerçants, notamment les petits, dès le 6 mai, à Bordeaux, Langon et Labourne. « Ils contiennent des masques pour les commerçants et leur personnel. Le port du masque pourra être imposé aux clients et l'entrée pourra leur être refusée s'ils n'en ont pas. Les kits contiennent aussi du gel hydroalcoolique, des affichettes expliquant les gestes barrières à faire respecter par les clients et des bandes autocollantes à mettre au sol pour délimiter les surfaces », détaille Patrick Seguin.

La création d'une brigade d'accompagnement des commerçants, à partir du 11 mai et pendant quinze jours, a été proposée. Elle devrait être constituée de membres issus de l'association La Ronde des Quartiers, de la municipalité ou de la Métropole et de la CCIBG. « Ils iront de porte en porte rencontrer des commerçants, voir comment cela se passe et s'il y a des choses à modifier. L'idée est de faire remonter leurs attentes. On va le tester d'abord sur Bordeaux ; on verra ensuite si on étend le dispositif, ou pas, à tout le territoire. L'idée est que le déconfinement se passe le mieux possible sur le terrain et d'éviter ainsi que les commerçants soient obligés de fermer face aux contraintes, poursuit Patrick Seguin. Au niveau de la CCIBG, nous nous chargerons de faire le compte rendu de ce qui marche et de ce qui ne marche pas auprès de la préfète et du maire. »

Depuis plusieurs semaines, une commission dédiée au commerce travaille d'arrache-pied au sein de la CCIBG pour accompagner ce secteur afin de préparer, dans les meilleures conditions, le redémarrage de l'activité.

« Le 11 mai, tous les commerces pourront rouvrir, sauf les cafés et les restaurants, pour qui la situation est encore plus dramatique (2). La situation pour le secteur du commerce et des CHR (cafés, hôtels, restaurants) se dégrade fortement depuis fin mars, constate Philippe Loiseau, président de la CPME Gironde (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) et vice-président de la CCIBG, notamment chargé du commerce et du tourisme. Lors de la séquence des Gilets jaunes, nous avions mis en place un groupe de travail pour aider les commerçants à relancer l'activité après la crise ; maintenant, il s'agit de les aider pour l'après-coronavirus. Nous faisons des visioconférences avec les présidents des associations de commerçants en vue de préparer l'après-confinement et la reprise progressive pour ceux qui le pourront. Nous avons commencé par Bordeaux et nous sommes en train de les étendre à tout le territoire girondin. »

Selon Philippe Loiseau, ces échanges sont très importants car ils permettent « un retour du terrain, de mieux comprendre la situation et les attentes et de nourrir nos travaux pour les interventions au plus haut niveau. Au-delà de l'aspect purement économique, les commerçants ont deux grandes interrogations : comment vont-ils adapter leur activité lors de la sortie du confinement, en matière de protection, pour accueillir dans les meilleures conditions les clients ? Et est-ce que les gens vont consommer ou acheteront le minimum ? Sachant que les consumma-

teurs seront dans des situations financières plus ou moins bonnes. » L'une des demandes très fortes de la part des commerçants concerne le report des soldes à septembre.

« Un choc culturel »

Pour Philippe Loiseau, « ce choc sanitaire est un choc culturel ». Il faut préparer les entreprises à « une nouvelle manière d'envoyer l'activité et d'accueillir les clients. Pour cela, il faut envisager, avec les politiques du territoire, d'ouvrir les dimanches sans restriction (3) et d'adapter les horaires des commerçants qui le souhaitent, en allégeant les charges. Plus on allongera les horaires, y compris le week-end, et plus on pourra éviter la concentration des clients. Il faudrait aussi la gratuité du stationnement et des transports publics le week-end. Et envisager, de manière temporaire, l'accessibilité de la voiture individuelle en centre-ville afin d'alléger les concentrations dans les transports publics. Sans oublier la crainte de certains d'emprunter les transports en commun... Il faut aussi prévoir la mise en place d'une communication adaptée pour rassurer les consommateurs. »

Une autre priorité : l'accompagnement en matière de digitalisation afin de développer les commandes en ligne et d'augmenter la visibilité des commerces de proximité. Et Philippe Loiseau de conclure : « Quand retrouverons-nous cette insouciance que nous aimons tant ? Ce n'est pas gagné... »

Anna DAVID

(1) La signature officielle entre Bordeaux Métropole et ses partenaires, la CCIBG, CMA et CAG, a eu lieu le 6 mai.

(2) La date de réouverture pour le secteur CHR n'est pas encore connue.

(3) Une dérogation est demandée à la Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi pour pouvoir ouvrir plusieurs dimanches de suite.

La CPME Gironde se réinvente

La situation actuelle impose une remise en question, quel que soit le domaine d'activité. La CPME de la Gironde (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) mise sur ses atouts et ses valeurs pour préparer l'avenir.

« Avec nos 700 adhérents, nous sommes en train de créer une nouvelle CPME que nous voulons sociale, solidaire et environnementale. Parce que le monde de demain sera différent, il faut qu'on invente de nouvelles entreprises. Cette façon de voir doit plaire puisque nous constatons de très nombreuses adhésions en ce moment », se réjouit Philippe Loiseau, président girondin. « La CPME est la voix des artisans, des commerçants, des petites entreprises et des indépendants. C'est 90 % du territoire. Ils sont notre combat, notre façon de penser et notre métier », souligne-t-il.

Afin de répondre aux attentes de tous, la CPME Gironde a mis en place plusieurs actions. Une cellule de crise se réunit tous les jours pour voir ce qu'il est possible de faire et ce qui peut être amélioré. « Nous avons contacté nos adhérents un par un pour les informer, les écouter et voir comment on peut, au cas par cas, les aider. Nous avons mis des référents. Chaque adhérent est relié à un référent qu'il peut appeler au secours, questionner », détaille Philippe Loiseau.

De plus, une lettre d'information sort pratiquement tous les jours. « Nous avons un webinaire ouvert à tous (adhérents ou pas), quels que soient le secteur ou la taille. Tout le territoire est concerné. » À ce jour, plus de 3.000 personnes y ont déjà participé, dont des membres du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise (CJD), de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

« Et il y a des groupes de travail, dont un qui prépare l'après-crise, pour donner des idées à nos entreprises et à nos entrepreneurs et porter la voix de la CPME. Je leur ai dit : 'soyez insolents !', lance le président. On ne s'interdit rien. Et puis il y a d'autres groupes qui sont dans le digital, la communication, l'environnement. Un groupe est dédié aux services qu'on peut apporter à nos adhérents. On veut un syndicat patronal qui soit fort, présent. »

Un Rallye des Pépites en mode digital

Le Rallye des Pépites, un jeu de piste ludique qui permet la découverte d'entreprises, devait avoir lieu le 4 avril. Pour des raisons évidentes liées à la crise sanitaire, il n'a pas pu se dérouler. C'était sans compter avec la pugnacité de ses organisatrices qui, en un temps record, ont conçu un plan B pour que le rallye ait lieu autrement. Ainsi, ce 9 mai se déroule la première édition digitale du Rallye des Pépites #JeJoueàDomicile (1).

« Comment garder le lien avec notre communauté et promouvoir nos entreprises en cette période de confinement ? Le Rallye des Pépites #JeJoueàDomicile est la réponse ludique et créative que nous avons trouvée. Nous sommes très heureuses de pouvoir expérimenter, avec des centaines de participants, cette nouvelle version de notre événement. En attendant bien sûr la tenue de nos éditions à Bordeaux, Toulouse, Limoges, Pau et Châtellerauld/Poitiers dès que cela sera possible ! », affirme Ethel Le Bobiniec, sa présidente et fondatrice.

Même si les échanges ne seront pas physiques, cela n'empêchera pas que les valeurs de ce jeu de piste - challenge, convivialité, rencontre - soient présentes. Seule différence : « Ce ne sont plus les équipages qui partiront à la rencontre des entreprises mais les entreprises, des structures portées par des femmes dirigeantes, qui viendront à eux ! », lancent les organisatrices.

Au programme de ce rallye digitalisé : cinq villes, cinq pépites et cinq défis. Concrètement, cinq entreprises (une par ville) proposeront aux participants des défis métier à relever chez eux. Le jour J, une vidéo sera publiée toutes les 30 minutes, de 14h30 à 17h30, et présentera l'entreprise et le défi métier lancé aux équipages.

Ces équipages seront constitués de une à quatre personnes, de tout âge, confinées ensemble ou à distance, partout en France. Comme dans le Rallye des Pépites original, chaque équipage aura trente minutes pour relever le défi, se filmer et l'enregistrer en commentaire de la publication dans le groupe Facebook, sans oublier de préciser avec un hashtag le nom de l'équipage.

(1) Inscription gratuite et renseignements sur www.rallyedespepites.com jusqu'au 8 mai à 16h. Il est impératif de s'abonner au groupe privé Facebook Mon Rallye Des Pépites.